COMMISSION ENVIRONNEMENT- NUISANCES

FLASH INFO N° 16 – 28 février 2019

REDUIRE NOS DECHETS : un impératif

Voici le deuxième épisode de la petite série annoncée, qui va vous aider à devenir « incollables » sur le tri et la réduction des déchets

➔ TRIER PLUS ET MIEUX : LES DÉCHETS RECYCLABLES

TOUT SUR LE BAC JAUNE

JOUR DE COLLECTE : LE JEUDI MATIN

Il est recommandé de le sortir la veille au soir

Les erreurs de tri des déchets augmentent le coût de collecte et de traitement, qui se répercute directement sur notre taxe d'ordures ménagères :

Quelques bacs mal triés ➔ rejet de la totalité de la benne ➔ incinération
(Le coût d'incinération du contenu d'une benne est de 180 euros !)

QUOI METTRE DANS LE BAC JAUNE ?

- **Tous les emballages métalliques (fer ou aluminium) y compris les canettes, capsules de café, poches de compotes et barquettes, bombes aérosol, …**
- **Les emballages plastique (uniquement bouteilles et flacons),**
- **Les emballages carton même souillés type pizza (gros cartons autorisés mais découpés en morceaux, taille A4)**

TOUS SOIGNEUSEMENT VIDÉS DE LEUR CONTENU, EN VRAC ET SANS SACS

- **TOUS LES PAPIERS (journaux, prospectus, enveloppes, livres, cahiers, etc…)**

NI BROYÉS, NI FROISSÉS, NI DECHIRÉS

Cet autocollant, apposé sur votre boîte aux lettres, peut éviter 30 Kg de déchets de papier par an et par foyer !

LES INTERDITS DU BAC JAUNE :

- **Les « suremballages », les films et sacs plastiques,**
- **Les pots de yaourt et barquettes en polystyrène,**
- **Les mouchoirs et papiers absorbants**
- **Les gros cartons non découpés ou mouillés**
- **Les jouets en plastique ➔ en faire profiter d'autres enfants**
- **Seringues et objets tranchants ➔ en déchetterie ou centre d'apport volontaire**

ALORS QUOI METTRE DANS LE BAC VERT ?

JOURS DE COLLECTE : LES MARDI MATIN ET SAMEDI MATIN

Il est recommandé de le sortir la veille au soir

- **EN RESUMÉ TOUT CE QUI RESTE APRÈS LE TRI POUR LE BAC JAUNE**

EN SACS BIEN FERMÉS

CES DÉCHETS SONT INCINÉRES ET TRANSFORMÉS EN ELECTRICITÉ ET CHALEUR

QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE ?

Se reporter au guide du tri des déchets ménagers ou aller sur le site web de VGP : Rubrique environnement - guides et demandes en ligne - les guides pratiques

Notre taux d'erreur de tri est encore de 19 %
ALORS…. TRIONS PLUS ET MIEUX

Restons informés ! N'hésitez pas à en parler à vos voisins
Si vous souhaitez nous contacter : environnement@chataigneraie.info